



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n° 1 – 25 janvier 2023

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



[COLZA](#)

Larves de grosses altises : bilan des infestations larvaires au cours de l'hiver.

1 Bilan des infestations de larves de grosse altise (*Psylliodes chrysocephala*)

En ce début d'année, des larves d'altise sont repérées dans la quasi-totalité du réseau d'observation. **L'infestation moyenne est de 3,15 larves/plante.** 7 parcelles sur 45 soit environ **15 % des situations suivies dépassent le seuil indicatif de 5 larves/plante.** **Quelques parcelles** sortent du lot avec des **infestations très élevées.** Compte-tenu de la biomasse des colzas, l'infestation moyenne reste en tendance mesurée. Toutefois, il faut noter que le ravageur est nettement plus présent que l'an passé. A la même période en 2022, seule 1 parcelle sur 27 atteignait le seuil de 5 larves/plante et aucune infestation massive n'était remontée dans le réseau d'observation.

Commune	Code Insee	Nb larves/plante novembre	Nb larves/plante décembre	Nb larves/plante janvier
ISOMES	52249			22.3
COLOMBEY-LES-BELLES	54135	11.1		13.1
EUVILLE	55184	0.5		9.7
LUPPY	57425	0.28	4.2	7.3
DOMMARTIN-LA-MONTAGNE	55157	0.29		6.6
VILOSNES-HARAUMONT	55571	0.8		6.2
LANDRES	54295	0.6		5.7
BELLEAU	54059		14.5	4.6
CLERMONT-EN-ARGONNE	55117	2.6		3.9
VAL-DE-MEUSE	52332	0.5		3.6
HOUDELAINCOURT	55248	0.16	0.6	3.5
JONCHERY	52251	0		3.5
LUBECOURT	57423			3
CREVIC	54145	0.1	0.5	2.5
VIRECOURT	54585	0.2	0.3	2.5
RIGNY-SAINT-MARTIN	55434	0.28		2.32
RITZING	57585	0.3		2.3
MELIGNY-LE-PETIT	55331	1.04		2.24
UZEMAIN	88484	1.5	0.9	2.2
VILLERS-EN-HAYE	54573	2	2.9	2.2
VILLE-EN-VERMOIS	54571	0.56		2.08
FIXEM	57214	0.3		2
MARSAL	57448			2
VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL	55551	0		2
HATRIZE	54253	1.35	1.2	1.95
AVILLERS-SAINTE-CROIX	55021	0.67		1.69
MAUVAGES	55327	0.16		1.6
SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN	55452	1.14	0.7	1.6

Commune	Code Insee	Nb larves/plante novembre	Nb larves/plante décembre	Nb larves/plante janvier
FORGES-SUR-MEUSE	55193	0.22		1.36
BOCQUEGNEY	88063	1.3		1.3
COLLIGNY	57148	0.24	0.7	1.3
BERG-SUR-MOSELLE	57062	0.4		1.2
MONTIGNY-SUR-CHIERS	54378	3		1.2
VOUTHON-BAS	55574	0.8		1.16
GLATIGNY	57249	0.12	0.7	1.15
AYDOILLES	88026	1		1.1
MANDEREN	57439	0.3		1.1
DAMAS-ET-BETTEGNEY	88122	1.1		0.8
LUTTANGE	57426			0.8
MAINVILLERS	57430	0.12		0.7
LEYVILLER	57398			0.6
BIBICHE	57079	0.1		0.2
VIGY	57716		0	0.2
SAINT-JURE	57617	0.1	0.6	0.1
BAZONCOURT	57055	0.2	0.3	0
BALESME-SUR-MARNE	52036	0.1	0.3	
BOULANGE	57096	0		
CHAMBLEY-BUSSIERES	54112	0	0.1	
CHEMINOT	57137	2		
COUVERTPUIS	55133	0.11	0.68	
CUSTINES	54150	3.6		
DEMANGE-AUX-EAUX	55150	0.6		
FAVIERES	54189	2		
FLEURY	57218	3.3		
FREVILLE	88189	0.1		
GENDREVILLE	88195	0.2		
LEFFONDS	52282	0.6		
LETRICOURT	54313	2.1		
LONGUYON	54322	0		
MARTINCOURT	54355		1.15	
MELIGNY-LE-GRAND	55330	1.25	3.4	
NOVIANT-AUX-PRES	54404	0.2		
NUBECOURT	55389	1.9		
REZONVILLE	57578	0.008		
SILLEGNY	57652	2.4		

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, la FREDON Lorraine, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, Lorca, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, le SRAL Grand Est (DRAAF), Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN joliane.carabin@grandest.chambagri.fr



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto " .